Reims, le 20 octobre 2015

➢ **Contact Presse Insee**
Catherine Durand
Attachée de presse
Tél : 03 26 48 66 60 - 06 63 70 83 88
Mél : dr51-communication-externe@insee.fr

➢ **Contact Presse Ceser**
Stéphane Gallou
Responsable information communication
Tél : 03 26 70 66 87
Mél : sgallou@cr-champagne-ardenne.fr

Communiqué de presse

Les centres de décision en Champagne-Ardenne

Près d'un emploi salarié champardennais sur deux dépend
de centres de décision extérieurs à la région

En 2012, le tissu productif marchand de Champagne-Ardenne se compose de 31 100 établissements qui emploient 275 000 salariés. Parmi eux, 127 400 travaillent dans un établissement dépendant d'un centre de décision (siège social ou tête de groupe) extérieur à la région. Deux tiers de ces salariés sont contrôlés par des centres de décision français, principalement situés en Île-de-France (72,8 % d'entre eux). Le tiers restant est sous contrôle d'un groupe dont le centre de décision est localisé à l'étranger. La part de l'emploi salarié marchand dépendant de centres de décision extérieurs à la région, français ou à l'étranger, s'établit ainsi à 46,3 %. Elle est proche de celle de l'ensemble des régions de France de province (45,4 %). L'économie champardennaise apparaît néanmoins comme la moins dépendante par rapport à l'Alsace (48,7 %), à la Lorraine (52,2 %), et aux autres régions limitrophes d'Île-de-France (*carte*).

La Champagne-Ardenne : une dépendance proche de celle de l'ensemble des régions de France de province
Part des emplois régionaux contrôlés par un centre de décision extérieur à la région en 2012

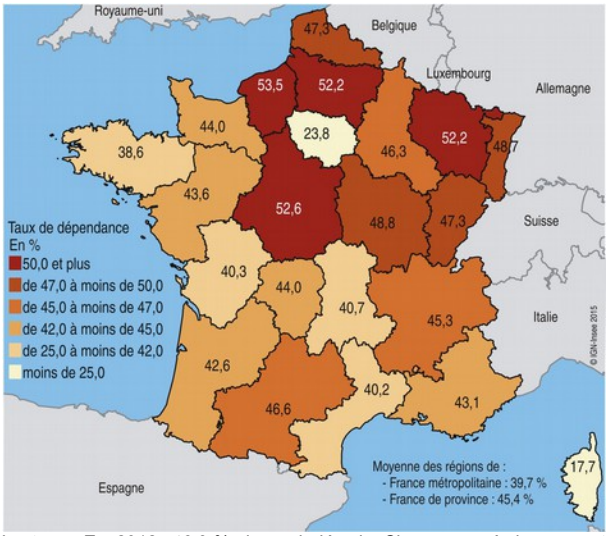

Lecture : En 2012, 46,3 % des salariés de Champagne-Ardenne sont contrôlés par un centre de décision extérieur à la région.
Sources : Insee, Clap 2012, Lifi 2012

La dépendance vis-à-vis de l'étranger des établissements champardennais est légèrement supérieure à celle de l'ensemble des régions de France de province. Elle est toutefois la plus faible des régions du nord-est : 42 100 salariés de la région exercent leur activité dans l'un des 1 300 établissements rattachés à un groupe dont la tête se situe à l'étranger. La part des emplois contrôlés par un centre de décision étranger s'élève ainsi à 15,3 %. Elle atteint 22,2 % en Alsace, 19,0 % en Lorraine, 18,1 % en Picardie et 16,9 % en Nord - Pas-de-Calais.

L'ancrage historique de groupes régionaux et la présence importante d'établissements de petite taille constituant le tissu productif limitent la dépendance. En Champagne-Ardenne, l'agriculture est le secteur le moins dépendant. Les industries agroalimentaires se distinguent aussi par leur faible taux de dépendance. En revanche, les salariés d'autres activités industrielles, comme la fabrication de matériels de transports ou les industries pharmaceutiques et chimiques, sont beaucoup plus dépendants de l'extérieur.

➢ **Pour en savoir plus**
Les centres de décision en Champagne-Ardenne - *Près d'un emploi salarié champardennais sur deux dépend de centres de décision extérieurs à la région*
Insee Analyses Champagne-Ardenne N° 14 - octobre 2015 disponible sur : www.insee.fr